

Dans la case ci-dessus, sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS.

**Identification des personnes**

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.  
Les personnes identifiées au présent formulaire sont reportées automatiquement aux autres formulaires.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3535-2004	<b>Période couverte :</b>	
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Fédération québécoise des municipalités		
<b>S'agit-il d'un regroupement?</b> (oui/non)			
<b>S'il s'agit d'un regroupement, veuillez indiquer le membre responsable du paiement des factures :</b>	Mme Boivin		
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
Me Michel Ménard	21 ans	externe	Bureau 1400, 1250, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H3B 5E9
Me Alexandre Sirois-Trahan	1 an	externe	Bureau 1400, 1250, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H3B 5E9
Nom des analystes	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
M. Jean-Pierre Lessard	6 ans	interne	Bureau 560, 2594, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec, G1V 4T2
Nom des témoins experts	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
N/A	n/a	n/a	
Nom des experts-conseil	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
N/A	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
N/A	n/a		

<sup>1</sup> Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.

<sup>2</sup> Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

**BUDGET**

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

**Budget de participation**

Ne pas tenir compte de cette page s'il s'agit d'une demande de paiement de frais.

Veuillez produire votre estimation détaillée des coûts et moyens requis dans un document séparé en incluant notamment, les éléments suivants :

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3535-2004	<b>Période couverte :</b>	-
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Fédération québécoise des municipalités		

**BUDGET DE PARTICIPATION****1. Sujets ou enjeux faisant l'objet de cette estimation****2. Exposé des objectifs de la participation et de l'impact des sujets abordés sur l'intérêt de l'intervenant****3. Moyens et services requis****3.1 Services de témoin expert, d'expert-conseil et d'analyste**

a) Mandat de chaque personne affectée au dossier

b) Description de l'expertise particulière de chaque personne sur les sujets abordés

c) Curriculum vitae, avec le détail des expériences pertinentes aux sujets abordés

**3.2 Autres moyens requis**

# BUDGET

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

## Sommaire des frais réclamés

Seule la case 25 du présent formulaire, reliée aux frais intérimaires reçus, doit être remplie de façon électronique. Les autres renseignements doivent être saisis électroniquement aux pages 1, 3, 4 et 5.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3535-2004	<b>Période couverte :</b>	
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Fédération québécoise des municipalités		
<b>HONORAIRES</b>			
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience		Honoraires (incl. TPS/TVQ admissibles)
	Préparation (heures) :	Audience (heures) :	
Avocats	96,0	55	27 709,32 \$
	case 1 (réf. case 26)	case 6 (réf. case 27)	case 13 (réf. case 30)
Analystes	176,0	35	26 697,30 \$
	case 2 (réf. case 31)	case 7 (réf. case 32)	case 14 (réf. case 35)
Témoins experts	0,0	0	- \$
	case 3 (réf. case 36)	case 8 (réf. case 37)	case 15 (réf. case 40)
Experts conseils	0,0	n/a	- \$
	case 4 (réf. case 41)	case 9 (réf. case 42)	case 16 (réf. case 45)
Coordonnateurs	0,0	0	- \$
	case 5 (réf. case 46)	case 10 (réf. case 47)	case 17 (réf. case 50)
<b>TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES</b>	<b>272,0</b>	<b>90</b>	<b>54 406,62 \$</b>
	case 11 (somme des cases 1 à 5)	case 12 (somme des cases 6 à 10)	case 18 (somme des cases 13 à 17)
<b>DÉPENSES</b>			
Type de dépenses	Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	1 632,20 \$		
	case 19 (3% de la case 18)		
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)	1 163,94 \$		
	case 20 (réf. case 34)		
Dépenses de traduction	- \$		
	case 21 (réf. case 55)		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 796,14 \$</b>		
	case 22 (somme des cases 19 à 21)		
<b>ENVELOPPE GLOBALE</b>			<b>1 840,40 \$</b>
	case 23 (réf. case 56)		
<b>TOTAL DES FRAIS DE L'INTERVENANT</b>			<b>59 043,16 \$</b>
	case 24 (somme des cases 18, 22 et 23)		
<b>FRAIS INTÉRIMAIRES REÇUS</b>			
	case 25		

# BUDGET

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

## Honoraires

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3535-2004	<b>Période couverte :</b>			
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Fédération québécoise des municipalités				
HONORAIRES					
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience <sup>1</sup>	Taux horaire <sup>2</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
<b>Avocats</b>	heures				
Me Michel Ménard	Préparation (h):	48,0	220,00 \$	14 960,00 \$	2 247,64 \$
	Audience (h):	20	220,00 \$		
Me Alexandre Sirois-Trahan	Préparation (h):	48,0	110,00 \$	9 130,00 \$	1 371,68 \$
	Audience (h):	35	110,00 \$		
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):			0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):			0,00 \$	0,00 \$
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>			
	96,0	55	24 090,00 \$	3 619,32 \$	27 709,32 \$
	case 26	case 27	case 28	case 29	case 30
<b>Analystes</b>	heures				
M. Jean-Pierre Lessard	Préparation (h):	176,0	110,00 \$	23 210,00 \$	3 487,30 \$
	Audience (h):	35	110,00 \$		
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):			0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):			0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):			0,00 \$	0,00 \$
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>			
	176,0	35	23 210,00 \$	3 487,30 \$	26 697,30 \$
	case 31	case 32	case 33	case 34	case 35

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

# BUDGET

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

## Honoraires (suite)



Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3535-2004	<b>Période couverte :</b>				
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Fédération québécoise des municipalités					
HONORAIRES (suite)						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience <sup>1</sup>	Taux horaire <sup>2</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total	
<b>Témoins experts</b>	heures					
N/A	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	
	Audience (h):	0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	
	Audience (h):	0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		0,00 \$	0,00 \$	
	0,0	0		0,00 \$	0,00 \$	
	case 36	case 37		case 38	case 39	
<b>Experts-conseil</b>	heures					
N/A	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	n/a		0,00 \$	0,00 \$	
	0,0			0,00 \$	0,00 \$	
	case 41	case 42		case 43	case 44	
<b>Coordonnateurs</b>	heures					
N/A	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	
	Audience (h):	0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	
	Audience (h):	0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		0,00 \$	0,00 \$	
	0,0	0		0,00 \$	0,00 \$	
	case 46	case 47		case 48	case 49	
<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>				<b>47 300,00 \$</b>	<b>7 106,62 \$</b>	
				case 51	case 52	
					case 53	

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

## Dépenses

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3535-2004	<b>Période couverte :</b>			
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Fédération québécoise des municipalités				
<b>Nom des personnes :</b>					
DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT <sup>1</sup>					
Transport	Tarif	Nombre de kilomètres	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Automobile	0,324 \$/km	0	- \$	- \$	- \$
Autobus	classe économique		42,00 \$	6,31 \$	48,31 \$
Train			126,90 \$	19,06 \$	145,96 \$
Avion			- \$	- \$	- \$
Hébergement	Tarif journalier	Nombre de jours	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Région de Montréal (maximum de 135,00 \$ par jour avant taxes)	120,43 \$	7	843,01 \$	126,66 \$	969,67 \$
Région de Québec (maximum de 125,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Région de Gatineau (maximum de 110,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Ailleurs au Québec (maximum de 87,00 \$ par jour avant taxes)	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Hébergement privé (maximum de 35,00 \$ par jour)	- \$	0	- \$	n/a	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT</b>			<b>1 011,91 \$</b>	<b>152,03 \$</b>	<b>1 163,94 \$</b>
case 54					
DÉPENSES DE TRADUCTION					
Traduction	Tarif	Nombre de mots	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Traduction	0,25 \$/mot	0	- \$	- \$	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE TRADUCTION</b>			<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
case 55					

<sup>1</sup> L'intervenant doit, pour chaque montant réclamé, fournir les pièces justificatives et, lorsque le total réclamé réfère à plusieurs pièces, fournir une note qui concilie les dépenses encourues avec ce formulaire.

